N° de publication :

(à n'utiliser que pour les commandes de reproduction)

INSTITUT NATIONAL DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE

Nº d'enregistrement national :

83 14651

PARIS

(51) Int CI4: C 03 C 17/25.

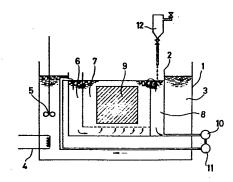
(12)

DEMANDE DE BREVET D'INVENTION

A1

- (22) Date de dépôt : 14 septembre 1983.
- (30) Priorité: JP, 14 juillet 1983, nºs 128 261/83 et 137 217/83.
- (71) Demandeur(s): Société dite: NIPPON SHEET GLASS CO., LTD. - JP.

- (43) Date de la mise à disposition du public de la demande: BOPI « Brevets » nº 3 du 18 janvier 1985.
- (60) Références à d'autres documents nationaux apparentés :
- Inventeur(s): Hideo Kawahara, Hirotsugu Nagayama et Hisao Honda.
- (73) Titulaire(s):
- Mandataire(s): Bert, de Keravenant et Herrburger.
- (54) Procédé pour réaliser un revêtement en silice à la surface d'un support tel qu'une feuille de verre contenant un métal alcalin.
- (57) a. Procédé pour réaliser un revêtement en silice à la surface d'un support tel qu'une feuille de verre contenant un métal alcalin.
- b. Procédé caractérisé en ce qu'après immersion d'un support 9 dans le liquide de traitement 7 on ajoute de l'acide borique 12 pour permettre une réutilisation répétée du liquide de traitement tout en lui conservant sa capacité de traitement à un niveau constant. L'installation comporte un réservoir extérieur 1 et un réservoir intérieur 2 entre lesquels est formée une chemise d'eau 3 maintenue à température constante 4, 5.
 - c. L'invention s'applique au traitement des surfaces.



"Procédé pour réaliser un revêtement en silice à la surface d'un support tel qu'une feuille de verre contenant un métal alcalin "

La présente invention concerne un procédé 5 pour réaliser un revêtement en silice à la surface d'un support tel qu'une feuille de verre contenant un métal alcalin.

L'invention s'applique en particulier aux revêtements du verre, de matière céramique, d'un 10 métal ou d'une matière organique.

Il est très largement répandu actuellement de revêtir les surfaces de différents matériaux avec des revêtements constitués par de la silice (dioxyde de silicium). A titre d'exemple, pendant de nombreuses 15 années, pour réduire la réflexion d'une surface telle qu'une surface de verre on a appliqué un revêtement de couches multiples alternées formées par des films d'oxyde de titane et de dioxyde de silicium. Il a également été utilisé de façon intensive des revêtements 20 de silice comme films protecteurs à la surface d'un métal ou d'un alliage. En outre, en utilisant un verre contenant un métal alcalin, tel que du verre contenant de la soude et de la chaux ou des verres de borosilicate pour les panneaux des dispositifs d'affichage à cristaux liquides 25 ou le verre de support de capteurs solaires, on revêt la surface du verre à l'aide d'une couche de silice pour évoluer l'élution de son ou ses composants métalliques

alcalins. Il est particulièrement indispensable pour conserver aux dispositifs d'affichage à cristaux liquides ou piles solaires, une durée de vie appropriée, d'éviter l'élution du ou des composants de métal alcalin du verre.

5 En outre, les propriétés d'isolation d'un revêtement à base de silice ont été considérées récemment comme intéressantes pour les ingénieurs et les chercheurs. Il y a une nécessité toujours croissante d'assurer l'isolation entre les films conducteurs de différentes parties électroniques ou composants électroniques, par exemple en utilisant une structure film conducteur/film de silice/film conducteur.

Il a été développé un grand nombre de techniques pour réaliser des revêtements de dioxyde 15 de silicium sur des surfaces de verre : la métallisation (dépôt sous vide) à pulvérisation et les techniques CVD. Ces techniques classiques présentent toutefois des inconvénients car la réalisation des revêtements de dioxyde de silicium est coûteuse puisque dans ces 20 techniques classiques elle nécessite des installations et des moyens coûteux et en outre elle ne peut se mettre en oeuvre que pour des supports de faibles dimensions. Dans le cas d'un revêtement de dioxyde de silicium destiné à l'isolation électrique, l'épaisseur du revêtement 25 doit en général avoir au moins 5000 Å dans de nombreux cas. Toutefois le dépôt sous vide classique (métallisation) la pulvérisation ou la technique CVD présentent l'inconvénient d'une vitesse de formation trop lente des revêtements ; cela se traduit par un traitement très coûteux 30 lorsqu'on réalise un revêtement de dioxyde de silicium d'une épaisseur égale ou supérieure à 5000 Å. En outre, de telles techniques classiques tendent à développer des irrégularités dans l'épaisseur des revêtements à mesure que l'épaisseur des revêtement augmente ; cela 35 împose une limite à la tendance normale en direction des supports de plus grandes dimensions.

La conséquence de recherches expérimentales et d'études pour le développement d'un procédé permettant de remédier aux inconvénients décrits ci-dessus des procédés de l'art antérieur, les auteurs de la présente invention ont constaté qu'un revêtement d'épaisseur uniforme de dioxyde de silicium se produit à la surface d'une feuille de verre contenant un métal alcalin si l'on immerge la feuille de verre dans un liquide de traitement obtenu en ajoutant de l'acide borique à une solution aqueuse d'acide fluosilicique, solution aqueuse qui est saturée ou sursaturée de dioxyde de silicium.

On connaît déjà un procédé de traitement du verre basé sur le développement ci-dessus. Selon ce procédé, il n'est pas nécessaire par exemple d'utiliser une chambre à vide telle que celle utilisée pour la mise en oeuvre de la technique de métallisation ce qui permet d'appliquer le procédé à des supports en verre de grandes dimensions sans nécessiter l'utilisation d'installations coûteuses. Toutefois, selon ce procédé, lorsqu'on répète des opérations d'immersion de différents verres, la vitesse de la formation du revêtement de dioxyde de silicium diminue au fur et à mesure de cette répétition. Ainsi pour réaliser une épaisseur de revêtement, constante, il faut une contre-mesure par exemple prolonger la durée de dépôt du dioxyde de silicium.

Pour éviter que le métal ou les métaux alcalins n'appauvrissent par élution le support de verre contenant ce ou ces métaux alcalins, il faut une épaisseur de revêtement constant d'au moins environ 1000 Å. Si

1'on considère le procédé de fabrication pratique, il est préférable que l'épaisseur constante du revêtement se fasse au cours d'une même période de traitement.

A cet effet la présente invention concerne un procédé de réalisation d'un revêtement de dioxyde 35 de silicium d'épaisseur appropriée, en soumettant un support à un traitement pendant une période de temps constante, prédéterminée, pour obtenir un revêtement de dioxyde de silicium d'épaisseur importante.

A cet effet, l'invention concerne un procédé de réalisation d'un revetement de dioxyde de silicium sur un support, ce procédé consistant à immerger le support dans le liquide de traitement obtenu par addition d'acide borique à une solution aqueuse d'acide fluosilicique, solution aqueuse qui est saturée avec du dioxyde de silicium, ce procédé étant caractérisé en ce qu'après immersion du support dans le liquide de traitement, on ajoute de l'acide borique au liquide de traitement pour utiliser de façon répétée le liquide de traitement tout en conservant à un niveau constant la capacité du liquide de traitement à former du dioxyde de silicium.

La présente invention sera décrite plus en détail à l'aide du dessin annexé dans lequel l'unique figure est une vue semi-schématique en coupe verticale d'un appareil de circulation de liquide de traitement correspondant à un mode de réalisation préférentiel de l'invention.

Description détaillée :

Pour la mise en oeuvre de l'invention on prépare d'abord un liquide initial de traitement 25 en ajoutant de l'acide borique à une solution aqueuse d'acide fluosilicique, solution saturée en dioxyde de silicium. A ce moment il faut trop longtemps pour réaliser l'épaisseur voulue si la concentration d'acide fluosilicique est trop faible. Par ailleurs, la surface du revêtement de dioxyde de silicium ainsi obtenue est irrégulière si la concentration est excessivement élevée. En conséquence il est souhaitable d'avoir une concentration d'acide fluosilicique comprise entre 0,5 et 3,0 mol/l et de façon préférentielle entre 1 et 2,5 mol/l.

35 Lorsqu'on prépare une telle solution aqueuse d'acide fluosilicique il est préférable avant

tout de saturer une solution aqueuse contenant de l'acide fluosilicique à une concentration supérieure à la concentration souhaitée de dioxyde de silicium puis de diluer la solution obtenue avec de l'eau pour abaisser la concen-5 tration de l'acide fluosilicique au niveau de concentration voulu. L'opération de préparation ci-dessus est préférable car elle permet d'obtenir efficacement un revêtement épais de dioxyde de silicium, avec une vitesse de formation rapide du revêtement. En effet, la concentration 10 en acide fluosilicique dans la solution aqueuse finale utilisée comme liquide de traitement est de préférence comprise entre O, 5 mol/l et 3 mol/l. La vitesse de formation du revêtement de dioxyde de silicium augmente si, à la place d'un liquide de traitement formé direc-15 tement en préparant une solution aqueuse contenant de l'acide fluosilicique à une concentration dans la plage cì-dessus et en saturant la solution aqueuse avec du dioxyde de silicium, on utilise un liquide de traitement obtenu en préparant au préalable une solution aqueuse 20 contenant de l'acide fluosilicique à une concentration plus élevée, on sature la solution aqueuse avec du dioxyde de silicium puis on dilue la solution aqueuse ainsi saturée avec de l'eau pour régler la concentration de l'acide fluosilicique à une valeur comprise entre 0,5 et $25 \quad 3 \quad mol/l.$

tration de l'acide borique dans une plage comprise entre 1.0.10⁻² et 3.0. 10⁻² mole par mole unitaire de H₂SiF₆ étant donné que toute concentration inférieure à la 1.0.10 inférieure ne permet pas la précipitation de dioxyde de silicium à la surface d'un support alors que toute concentration supérieure à la limite supérieure donnée ci-dessus se traduit par un précipité de silice SiO₂ dans le liquide de traitement et rend difficile la réalisation de revêtements ayant des surfaces uniformes. Pour avoir un revêtement de dioxyde de silicium

moins hasardeux, à grande vitesse il est souhaitable de régler la concentration d'acide borique à une valeur comprise entre 1,2, 10² - 2, 10² mole par unité de mole de H₂SiF₆.

5

Puis on soumet un support tel que par exemple un produit en verre ayant une surface normale prédéterminée tel qu une feuille de verre, un cube en verre ou analogue, à un traitement par immersion dans le liquide de traitement défini ci-dessus de façon à 10 former un revêtement de dioxyde de silicium d'épaisseur appropriée par exemple égale à 1600 Å à la surface du produit en verre. Puis on extrait le produit en verre hors du liquide de traitement.

A la suite de cela on plonge un échantillon 15 de verre ayant la même composition que le produit en verre mentionné ci-dessus, dans le liquide de traitement. Les épaisseurs des revêtements de silice obtenus sont respectivement mesurées en fonction de l'addition des différents niveaux d'acide borique, en changeant peu à 20 peu la quantité d'acide borique ajoutée, par exemple de l'ordre de 0,7 . 10⁻³ mole par mole unitaire de H2SiF6. La relation entre l'épaisseur des revêtements de dioxyde de silicium et la concentration en acide borique se détermine ainsi de cette façon.

La quantité d'acide borique ajoutée jusqu'à 25 ce que le revêtement de dioxyde de silicium ait atteint l'épaisseur souhaitée mentionnée ci-dessus, par exemple égale à 1600 A doit être fixée à une quantité d'acide borique qu'il faut ajouter après traitement du produit 30 en verre pour la surface totale normale. Lorsque la surface totale du produit en verre à traiter est différente de la surface normale mentionnée ci-dessus, il faut ajouter une quantité d'acide borique pour le traitement du produit en verre ; cette quantité se détermine 35 en multipliant la quantité normale donnée ci-dessus par le rapport entre la surface totale du produit en verre

qu'il faut traiter et la surface normale.

10

La procédure ci-dessus permet d'obtenir des revêtements de dioxyde de silicium ayant la même épaisseur sur des supports en effectuant des traitements 5 par immersion des supports pendant la meme période de temps même si les traitements par immersion des supports sont répétés et sont faits de façon successive. C'est pourquoi le procédé ci-dessus est particulièrement intéressant pour effectuer un revêtement d'épaisseur uniforme égale à 1000 A ou plus, épaisseur qui est nécessaire par exemple pour éviter l'élution du ou des métaux alcalins dans un support de verre contenant de tels métaux alcalins.

Le mécanisme de la formation du revêtement 15 de dioxyde de silicium selon le procédé de traitement ci-dessus n'a pas encore été expliqué complètement. On suppose toutefois que l'addition d'acide borique à l'acide fluosilicique (H2SiF6) favorise la décomposition de H2SiF6 en SiO2 et HBF4 et par conséquent SiO2 peut se 20 déposer à la surface du produit en verre immergé.

Selon un mode de réalisation préférentiel de l'invention, on réalise un revêtement de dioxyde de silicium d'une épaisseur de 5000 Å ou plus à la surface d'un support revêtu de dioxyde de silicium en formant une 25 couche de dioxyde de silicium de revêtement relativement mince ayant une épaisseur de 400 Å ou plus, au préalable à la surface du support ; puis on plonge le support ainsi revêtu de dioxyde de silicium dans un liquide de traitement obtenu par addition d'acide borique à une solution 30 d'acide fluosilicique saturée de dioxyde de silicium.

Le procédé de dépôt sous vide classique, à pulvérisation de procédé CVD ou encore le procédé par immersion peuvent s'utiliser pour réaliser cette mince couche préliminaire de dioxyde de silicium à la surface du support. Il n'est pas toujours nécessaire que le revêtement de dioxyde de silicium soit fait avec du dioxyde de silicium pur. Il peut s'agir d'un mélange de dioxyde de silicium et d'un ou plusieurs oxydes de 5 Al. Ca, Na, K, Ti, Cu, Zn, Ba, Mq, Mn, Zr ou analogues. Le procédé ci-dessus est particulièrement intéressant pour réaliser un revêtement épais d'isolation électrique à la surface d'un support. Il peut s'utiliser pour un support en une matière soluble dans une solution aqueuse d'acide fluosilicique saturée de dioxyde de silicium ou fait d'une matière organique.

Selon un autre mode de réalisation préférentiel, l'invention est appliquée à un procédé de traitement en continu selon lequel le liquide de traitement 15 est pompé en continu à débit constant d'un réservoir d'immersion du support ; le liquide de traitement ainsi pompé est filtré en continu à travers un filtre ayant des ouvertures d'un diamètre inférieur ou égal à 1,5 microns et le liquide de traitement ainsi filtré est 20 retourné au réservoir d'immersion du support. Dans le procédé de traitement ci-dessus, la proportion de liquide de traitement mise en circulation par minute correspond au moins à 3 % de l'ensemble du líquide de traitement et la quantité nécessaire d'acide borique est introduite 25 en continu pour être mélangée à la solution aqueuse du liquide de traitement. Le procédé ci-dessus permet d'éviter l'augmentation de l'effet de voile dans le revêtement ainsi que les précipités dans le liquide de traitement par suite de la circulation du liquide 30 de traitement puisqu'une opération de filtrage est prévue dans le circuit de circulation, même si l'on augmente la concentration en acide borique, en d'autres termes on augmente la vitesse de formation du revêtement de dioxyde de silicium.

Dans le procédé ci-dessus, il est nécessaire que le filtre présente des ouvertures d'un diamètre infé-

riear ou égal à 1,5 microns. Toute ouverture de diamètre supérieure à 1,5 microns ne donne pas un effet de filtrage suffisant pour éviter qu'il ne se produise un développement de voile ou des poussières. Dans l'opération de traitement 5 en continu à circulation du type ci-dessus, il est intéressant de faire circuler le liquide de traitement selon une proportion de 3 % ou plus par minute pour tout le liquide de traitement. Si cette proportion est trop faible, il faut plus de temps pour faire circuler l'en-10 semble du liquide de traitement. Il en résulte une précipitation de dioxyde de silicium dans le liquide de traitement qui induit rapidement le bourrage du filtre. Cela ne permet plus la poursuite du traitement en continu, L'addition d'acide borique sur la sursaturation en dioxyde 15 de silicium de la solution aqueuse d'acide fluosilicique saturée en dioxyde de silicium. En conséquence il se produit une précipitation de dioxyde de silicium dans le liquide de traitement lorsque le liquide de traitement repose pendant une durée assez longue. Il est pour cela 20 nécessaire de filtrer le liquide de traitement à des intervalles appropriés.

Dans le réservoir d'immersion du support il faut que le liquide de traitement s'écoule suivant un débit laminaire parallèle à la surface du support.

25 Il l'est pas intéressant d'avoir un écoulement turbulent car cela donne un revetement de dioxyde de silicium d'épaisseur irrégulière. Il n'est pas non plus intéressant que la vitesse d'écoulement du liquide de traitement soit trop rapide par rapport à la surface du support car une telle vitesse trop rapide diminue la vitesse de formation du revêtement.

La présente invention sera décrite de façon plus détaillée à l'aide des exemples suivants : Exemple 1 :

On utilise une feuille de verre ayant la composition pondérale suivante ; 72,8 % SiO₂, 1,6 % Al₂O₃,

4.03 % MgO, 7.27 % CaO, 13,1 % Na₂O et 79 % K₂O; cette plaque de verre est immergée pendant 10 minutes dans 0,5 % d'acide HF pour enlever la saleté. les taches ou analogues de la surface de la feuille de la plaque de verre. Après lavage de la plaque de verre ainsi nettoyée, à l'eau, on la plonge à 35°C et pendant 24 heures dans une solution aqueuse d'acide fluosilicique à 1,5 mole/l saturée de dioxyde de silicium, solution à laquelle a été ajouté de l'acide borique suivant une proportion de 1,7 x 10⁻² moles/mole unitaire de H₂SiF₆. Il en résulte un revêtement de dioxyde de silicium d'une épaisseur sensiblement égale à 1600 Å formée à la surface de la finille de verre.

On a préparé six types de liquides de

traitement en ajoutant de l'acide borique sous la forme 15 d'une solution aqueuse d'une concentration de 0,5 mole/l aux liquides de traitement ci-dessus suivant des concentrations différences 1 une de 1 autre de 0.7×10^{-3} moles en partant d'une concentration de 0.7×10^{-3} moles jusqu'à une concentration de 4.2×10^{-3} moles par mole 20 unitaire de H₂SiF₆. Des échantillons de plaques de verre de même composition et de même dimension que la plaque de verre ci-dessus ont été plongées pendant 24 heures respectivement dans les six liquides de traitement. Le liquide de traitement contenant 1,4 x 10⁻³ moles d'acide borique par mole unitaire de ${\rm H_2SiF_6}$ a donné un revêtement de dioxyde de silicium d'environ 1600 Å. On a constaté que des concentrations en acide borique, inférieures à 1,4 x 10^{-3} moles par mole unitaire de ${\rm H_2SiF_6}$ se traduisaient par des revêtements de dioxyde de silicium plus minces alors que des concentrations en acide borique supérieures à 1,4 x 10⁻³ moles par mole unitaire de

supérieures à 1,4 x 10⁻³ moles par mole unitaire de H₂SiF₆ ont donné des revêtements de dioxyde de silicium d'épaisseur supérieure à environ 1600 Å. Ainsi on a effectué en continu la formation d'un revêtement de dioxyde de silicium en utilisant un liquide de traitement

35 dioxyde de silicium en utilisant un liquide de traitement contenant 1,4 x 10⁻³ moles d'acide borique par mole unitaire de H₂SiF₆. En répétant la même opération on a préparé un certain nombre de plaques de verre avec un revêtement de dioxyde de silicium d'une épaisseur sensiblement égale à 1600 Å, pour avoir un revêtement de même épaisseur et pendant une même période de traitement à chaque opération.

Exemple 2:

On utilise une plaque de verre ayant la composition pondérale suivante \approx 73,2 % SiO_2 , 1,90 % $\mathrm{Al}_2\mathrm{O}_3$, 10 0,12 % MgO, 8,67 % CaO, 14,3 % Na₂O et 0,06 % K₂O ; on a plongé cette plaque de verre pendant 10 minutes dans de l'acide HF à 0,5 %. Après lavage de la plaque de verre ainsi nettoyée, à l'eau, on l'a plongée à 35°C pendant 20 heures dans une solution aqueuse saturée de dioxyde 15 de silicium contenant 1,5 moles/1 d'acide fluosilicique ; on a ajouté une solution d'acide borique selon une proportion de 1_{M} 9 x 10^{-2} moles par mole unitaire de H_2SiF_6 à cette solution. Comme résultat on a obtenu un revêtement de dioxyde de silicium d'environ 2 400 Å à la surface 20 de la plaque de verre. On a ajouté de l'acide borique dans des proportions de 0.7×10^{-3} moles jusqu'à 4.2×10^{-3} moles par mole unitaire de H₂SiF₆ respectivement aux parties du liquide de traitement de la même manière qu'à l'exemple 7. Les plagues de verre ont été soumises à un 25 traitement préalable de la même manière que ci-dessus, elles ont été plongées pendant 20 heures respectivement dans les liquides de traitement ainsi réalisés. Le liquide de traitement auquel on a ajouté 2, 1 x 10⁻³ moles d'acide borique par mole unitaire de H₂SiF₆ a donné un revêtement 30 de dioxyde de silicium d'une épaisseur environ égale à 2 400 Å. Les liquides de traitement ajoutés dans des proportions inférieures à la concentration ci-dessus d'acide borique ont donné des revêtements de dioxyde de silicium plus minces alors que ceux ajoutés suivant des 35 proportions plus élevées que la concentration donnée ci-dessus d acide borique ont donné des revêtements de

dioxyde de silicium d'épaisseur plus grande.

Puis on ajoute 2,1 x 10⁻³ moles d'acide borique par mole unitaire de H₂SiF₆ au liquide de traitement auquel l'acide borique a été ajouté suivant une proportion de 2,1 x 10⁻³ moles par mole unitaire de H₂SiF₆ après chaque fin de traitement liquide de la plaque de verre.

L'addition d'acide borique et le traitement de la plaque de verre ont été répétés de façon à obtenir lo des revêtements de dioxyde de silicium ayant une épaisseur constante sensiblement égale à 2400 Å pendant pratiquement le même temps.

Exemple 3:

On a préparé des solutions aqueuses contenant de l'acide fluosilicique à des concentrations respectives de 1,0, 1,5, 2,0 et 3,0 moles/1 comme représenté au tableau 1 ; ces solutions ont été préparées avant leur saturation avec du dioxyde de silicium. Chacune des solutions aqueuses a été alors saturée avec du dioxyde 20 de silicium. Les solutions obtenues ont été respectivement diluées avec de l'eau pour régler la concentration de l'acide fluosilicique survant les chiffres donnés au tableau 1. Chacune des solutions aqueuses saturées en dioxyde de silicium ont été ajoutées et mélangées à 0,5 mole/1 de solution aqueuse d'acide borique jusqu'à obtenir 1,4 x 10⁻² moles d'acide borique par mole de dioxyde de silicium. On a ainsi préparé quatre types de liquides de traitement. Des plaques de verre soude-chaux ont été plongées respectivement dans les quatres types de liquides 30 de traitement pendant 20 heures. Puis on a observé une plaque de verre pour déterminer si les revêtements de dioxyde de silicium ont été ou non formés sur ces plaques. Les résultats sont consignés dans le tableau

les résultats sont consignés dans le tableau l. La vitesse de formation du revêtement de dioxyde de silicium a été accélérée et on a obtenu un revêtement d'une épaisseur inférieure ou égale à 5000 Å de façon efficace en saturant une solution aqueuse contenant de l'acide fluosilicique à forte concentration avec du dioxyde de silicium, en diluant la solution résultante avec de l'eau pour abaisser la concentration en acide fluosilicique au niveau voulu et en utilisant la solution aqueuse, ainsi préparée d'acide fluosilicique, saturée de dioxyde de silicium, ainsi préparée, comme liquide de traitement.

10 Tableau 1 : Résultat du traitement pour différentes concentrations :

15	concentration de H ₂ SiF ₆ avant la saturation par SiO ₂	concentration en H ₂ SiF ₆ après dilution avec de l'eau	résultats d'obser- vations du revêtement de SiO ₂ après immer- sion péndant 20 H		
			épaisseur(Ä)	voile(%)	
	1,0 (mol/l)	1,0 (non đilué)	850	0,20	
		1,0	2110	0,25	
20	1,5	1,5 (non dilué)	1350	0,22	
		1,0	7250	O,42	
	2,0	1,5	6210	0,31	
		2.0 (non dilué)	3640	0,30	
25		2.0	19330	O, 58	
20	3 , O	2,5	13300	0,50	
		3,0 (non dilué)	6250	0,35	

Exemple 4 .

On utilise 12 supports donnés dans le tableau 2. Les sous-revétements de SiO₂ et de SiO₂, P₂O₅ ont été réalisés par pulvérisation. Par ailleurs, on a réalisé des sous-revêtements de Na₂O₃SiO₂ et SiO₂,TiO₂ selon le procédé d'immersion classique. Dans l'échantillon n° 10, l'expression "SiO₂,Na₂O/SnO₂" signifie qu'un revêtement de SiO₂,Na₂O a été appliqué sur un support de

verre revetu de SnO2. Dans l échantillon n° 11, SiO2, P_2C_5 a été prévu comme revêtement sur un support de verre revetu de In_2O_3 . Dans l'échantillon 12 on a appliqué un revêtement de SiO₂.TiO₂ sur un support de verre. L'épaisseur 5 de tels sous-revêtements a été fixée sensiblement à 1000Å . Les supports ainsi préparés ont été plongés pendant 20 heures dans une solution de mélange (liquide de traitement) formée d'une solution aqueuse saturée en dioxyde de silicium d'acide fluosilicique et d'acide 10 borique. Puis on a observé les supports pour déterminer si les revêtements de dioxyde de silicium se sont ou non réalisés. La préparation du liquide de traitement a été effectuée par dilution à 2 moles/1 de solution aqueuse d'acide fluosilicique qui a alors été s turée avec du 15 dioxyde de silicium, avec de l'eau pour diminuer la concentration d'acide fluosilicique jusqu'à 1,5 moles/1 par adjonction et mélange d'une solution aqueuse à 0,5 mole/1 d'acide borique contenant la solution aqueuse ainsi di uée de façon à obtenir 1,4 x 10-2 moles d'acide 20 borique par mole d'acide fluosilicique.

La température du liquide de traitement a été maintenue à 35°C pendant que les supports y étaient immergés.

Les résultats sont consignés dans le

25 tableau 2 ; il est à remarquer que les revêtements de

dioxyde de silicium à faible voile, ayant chacun une
épaisseur de 5000 Å au moins ont été réalisés à la surface des supports.

IABLEAU 2 : Résultats du traitement de différents supports

	Support	Technique utilisée ' bour le prélèvement	-Résultat après immersiondpen- dant 20 heures dans le liquide	Vaile (%)
-	Support de verre revêtu de Ni	mrijo	Revêtement de Ni ; pèlement	
2.	Support de verre revêtu de In ₂ 0"	1	In203, dissous et perdu	1
J.	Support de verre revêtu de SnO ₂	ı	Revêtement discontinu avec de nombreux trous d'épingles	l i
4.	\langle Support de verre revêtu de Ti 0_2	3	Inchangé	
5.	Support de polycarbonate		İnchangé '	1
6.	Support de verre muni de revête- ments de SiO, et Ni	projection	Revêtement de SiO ₂ à 6350 Å	0,44
7.	Support de verre muni de revête- ments de SiO_2 et $\mathrm{In}_2\mathrm{O}_3$	projection	Revêtement de SiO ₂ à 6210 A	0,31
8	8. Support de verre muni de revête-	projetion	Revêtement de SiO ₂ à 5990 Å	0,35
6	Support polycarbonate muni d'un revêtement de SiO ₂	projection	Revêtement de SiO ₂ à 6030 Å	0,38
10.	SiO2.Na ₂ 0/SnO ₂	inversion	Revêtement de SiO, à 6410 Å	0.29
11.	SiO2.P ₂ O ₅ /In ₂ O ₃	projection	Revêtement de SiO ₂ à 6050 A	0,42
12.	SiO2.TiO2/glass	inversion	Revêtement de SiO ₂ à 5980 ^A	0,33

5 Exemple 5:

A la surface de support de verre revêtue de ITO, on réalise des revêtements de SiO₂ avec des épaisseurs respectivement égales à 200 Å, 400 Å , 600 Å et 800 Å en utilisant un procédé de pulvérisation. Puis 10 on plonge les supports dans un liquide de traitement pendant 20 heures. Le liquide de traitement a été préparé comme indiqué à l'exemple 4. Après immersion on a observé les supports pour déterminer si des revêtements de dioxyde de silicium se sont ou non réalisés. Les 15 résultats de cette observation sont donnés dans le tableau 3. Il découle de ce tableau qu'un revêtement de dioxyde de silicium à faible voile et ayant une épaisseur de 5000 Å ou plus peut s'obtenir en effectuant un revêtement préalable de la surface du support à l'aide d'un revêtement 20 de dioxyde de silicium ayant une épaisseur au moins égale à 400 Å.

TABLEAU 3 - Epaisseur de SiO_2 revêtement nécessaire au préalable

Epaisseur du revêtement de SiO ₂	200 R	400 Å	600 B	800 R
Revêtement de SiO ₂ sur le revêtement . IIO	ITO élué, revêtement SiO ₂ réalisé sur le verre	Sio ₂ d'épais-	Revête- ment SiO ₂ d'épais- seur égale à 6150 Å	Revête- ment SiO ₂ d'épais- seur égal à 6200 A
Voile (%)	_	0.31	0.33	0.30

Exemple 6 .

On utilise une plaque de verre de soude-chaux, de 100 mm x 100 mm et d'une épaisseur de 1 mm ; on plonge cette plaque pendant 10 minutes dans une solution d'acide HF à 0.5 % en poids. Puis on lave et on sèche soigneusement la plaque de verre. La plaque de verre a été plongée dans un réservoir d'immersion comme celui représenté aux dessins. Le réservoir d'immersion a été formé d'un réservoir extérieur 1 et d'un réservoir intérieur 2 ; de l'eau 10 3 assurait le remplissage de l'intervalle entre le réservoir intérieur et le réservoir extérieur. Dans la présente expérience, l eau a été chauffée par un dispositif de chauffage 4 pour être à une température de 35°C. On a également agité l'eau à l'aide d'un agitateur 5 pour 15 assurer une distribution uniforme de la température. Le réservoir intérieur se compose d'un compartiment avant 6 d'un compartiment moyen 7 et d'un compartiment arrière 8. Chacun des compartiments a été rempli d'un liquide de traitement formé d'une solution aqueuse saturée en 20 dioxyde de silicium, contenant 2,0 moles/1 d'acide fluosilicique et 0,5 moles/l de solution aqueuse d'acide borique suivant un rapport volumique égal à 25/1. La plaque de verre 9 traitée par l'acide HF comme mentionné ci-dessus a été plongée dans le compartiment moyen 7 25 da réservoir intérieur 2 pour y être maintenue debout. Le liquide de traitement du compartiment arrière 8 du réservoir intérieur 2 a été extrait par pompage à débit constant pour être remis à travers un filtre 11 dans le compartiment avant 6 du réservoir intérieur 2 en utilisant 30 une pompe de circulation 10. Dans ce circuit de circulation, le volume total du liquide de traitement est de 3 litres. On a ajouté en continu une solution aqueuse 12 à 0,5 mole/1 d acide borique. Cette addition en continu a été faite goutte à goutte à un débit de 0,1 ml/min dans le compar-35 timent arrière 8 du réservoir intérieur 2.

Dans les conditions ci-dessus on a effectué

un essai en modifiant les dimensions des orifices du filtre respectivement à 0,6 microns, 1,2 microns, 1,5 microns et 2,5 microns et en extrayant le filtre (c'est-à-dire le procédé classique) respectivement pendant que l'on modifiait le volume du liquide de traitement en circulation à 60, 90, 120 et 240 ml/min pour chaque filtre. Les vitesses de formation et le brouillard (%) des revêtements de dioxyde de silicium ainsi obtenus ont été comparés. On a mesuré le voile (%) et on a comparé en règlant l'épaisseur des revêtements de dioxyde de silicium jusqu'à 1400 Å.

Les résultats sont donnés dans les tableaux 4 et 5. Il est à remarquer que le voile (%) peut se régler en-dessous de 0,5 % si l'on utilise un filtre ayant une dimension d'ouverture de 1,5 microns ou moins et si le liquide de traitement circule à une vitesse égale à au moins 90 ml/min, en d'autres termes à une vitesse de moins de 3 % par minute par rapport à l'ensemble du liquide de traitement.

IABLEAU 4 – Vitesse de formation du revêtement de dioxyde de silicium ($^{\rm D}$ heure)

Volume du liquide de traitement en circulation par traitement en circulation par traitement en circulation par minute pour l'ensemble de liquide de traitement lation (ml/min.) 60 70 70 70 8	je par	Nop. 0.6 1.2 1.5 2.5	392 400 402 398 395	347 350 345 351 353	288 290 290 285 294	752 746 347 750
= 1 1 1	rrai.		60 2	3 90	120 4	240

•

•

TABLEAU 5 - Voile (%) du revêtement de dioxyde de silicium

-1 -				·		,
		2,5	1,14	0,88	0,76	0,57
-	/ m)	1,5	0,75	0,40	0,29	0,24
	Filtre (/m m)		0,59	0,37	0,25	0,15 0,21 0,24 0,57
		0,6 1,2 1,5	2,11 0,51 0,59 0,75 1,14	0,33 0,37 0,40 0,88	q, 19 0, 25 0, 29	01,15
		Non utálisé	2,11	1,46	1,20	1,02
		liquide en circulation	2	3	Ъ	8
	Volume de liquide de traitement en circu-	14c101 III.	. 09	06	120 .	240

REVENDICATIONS

- l') Procédé de réalisation d'un revêtement en dioxyde de silicium sur un support, par immersion du support dans le liquide de traitement obtenu par addition d'acide borique à une solution aqueuse d'acide fluosilicique, solution aqueuse saturée en dioxyde de silicium, procédé caractérisé en ce qu'après immersion du support dans le liquide de traitement on ajoute de l'acide borique au liquide de traitement pour utiliser de façon répétée le liquide de traitement tout en lui conservant la capacité en dioxyde de silicium à un niveau constant dans le liquide de traitement.
 - 2°) Procédé selon la revendication 1, caractérisé en ce que la concentration en acide fluosili-5 cique est comprise entre 0,5 mole/1 et 3, moles/1.
- 3°) Procédé selon la revendication 2, caractérisé en ce que la préparation de la solution aqueuse d'acide fluosilicique est faite en saturant d'abord la solution d'acide en dioxyde de silicium à une concentration supérieure à la valeur souhaitée puis on dilue la solution aqueuse saturée en dioxyde de silicium, avec de l'eau pour abaisser la concentration en acide fluosilicique à la valeur voulue.
- 4°) Procédé selon l'une quelconque des revendications l à 3, caractérisé en ce qu'on ajoute l'acide borique suivant des quantités de 1,0 x 10^{-2} à 3,0 x 10^{-2} moles par unité molaire de $\rm H_2SiF_6$.
- 5°) Procédé selon l'une quelconque des revendications l à 4, caractérisé en ce qu'on réalise
 30 un revêteme, t de dioxyde de silicium relativement mince d'au moins 400 Å, au préalable sur la surface du support et on immerge le support ainsi revêtu de dioxyde de silicium dans le liquide de traitement obtenu par addition d'acide borique à la solution aqueuse saturée en dioxyde
 35 de silicium d acide fluosilicique, de façon à obtenir un revêtement de dioxyde de silicium, épais, ayant au moins

5000 À à la surface du support déjà revêtu de dioxyde de silicium.

- 6°) Procédé selon la revendication 5, caractérisé en ce que le revêtement de dioxyde de silicium, 5 relativement mince, réalisé au préalable sur la surface du support est un mélange de dioxyde de silicium et d'une autre matière.
- 7°) Procédé selon l'une quelconque des revendications 5 et 6, caractérisé en ce que la surface du support est revêtue au préalable d'un revêtement de dioxyde de silicium relativement mince par dépôt sous vide, pulvérisation, procédé CVD ou procédé d'immersion classique.
- 8°) Procédé selon l'une quelconque des 15 revendications l à 7, caractérisé en ce que l'étape de traitement par immersion est une étape de traitement en continu consistant après pompage du liquide de traitement en continu à débit constant dans le réservoir d'immersion du support, à filtrer en continu le liquide 20 de traitement ainsi pompé, à travers un filtre ayant des ouvertures d'un diamètre inférieur ou égal à 1,5 MICRONS et à remettre le liquide de traitement ainsi filtré dans le réservoir d'immersion du support, et dans l'étape de traitement en continu, le pourcentage 25 de la quantité de liquide de traitement en circulation par minute par rapport au volume total du liquide de traitement correspond au moins à 3 %, et la quantité nécessaire d'acide borique est introduite en continu et est mélangée à une solution aqueuse dans le liquide 30 de traitement.
 - 9°) Procédé selon la revendication 8, caractérisé en ce que le débit du liquide de traitement est un écoulement laminaire parallèle à la surface du support à travers le réservoir d'immersion du support.

